



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE

SEANCE DU 17 MAI 2023

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>-----</p> <p>DEPARTEMENT DU GARD</p> <p>DELIBERATION NR 2023_05_050</p> <p>AFFAIRES GENERALES</p> <p>RAPPORT ANNUEL DE LA COMMANDE PUBLIQUE</p> <p>RAPPORTEUR : Philippe INDERBITZIN</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT TROIS et le 17 Mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation en date du 11 Mai 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Nathalie NURY, Maire.</p> <p>23 présents : Nathalie NURY, Michel BERARDO, Karine FERRARO, Gilles COLOMBIER, Soraya BON, Philippe FAURE, Claire SEGUIN, Nicole BOUCHE, Marc COUZELAS, Isabelle ASSEMAT, Christian CANDELA, Philippe INDERBITZIN, Sylvain REBOUL, Luc EUZET, Cora MUNOZ, Sandrine COTTAZ, Manon GRAVELEINE, Jackie BRUNET, Maryvonne PUGIBET, Marie-Christine JANSEN, Christian GARCIN, Dominique GUSCHING, Marie-Claire GRANIER</p> <p>1 Excusé(s) : Luc Pacini</p> <p>2 Absent(s) : Patrick MANETTI, Jean-Marc TAILLEUR</p> <p>3 Pouvoir(s) : Lauriane GOMIS à Cora MUNOZ, Lionel JOURDAN à Nathalie NURY, Solenne EMANUELLI à Isabelle ASSEMAT</p> <p>Secrétaire de séance : Isabelle ASSEMAT</p>
---	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de la Commande Publique,

Comme chaque année, il convient de présenter à l'Assemblée Municipale, le tableau des décisions prises par la Collectivité en matière de commande publique pour l'année précédente.

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport annuel de la commande publique 2022 ci-annexé.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat. Le TA peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Roquemaure, le 17/05/2023

Secrétaire de séance
Isabelle ASSEMAT

Mme Le Maire
Nathalie NURY

